

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 18 novembre 2019 à 19h30 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Josef Mathis,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Monsieur Martin Blanchette,

Monsieur Raymond Dumont,
Madame Céleste Simard,
Madame Myriam Bourgault

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article numéro 157 du Code municipal, les membres du conseil de la municipalité de Lemieux, étant tous présents renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire, signent l'avis de renonciation et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

L'ordre du jour se lit ainsi :

- FDT - Module de jeux pour le parc de la Pirouette
- Arbres à ramasser

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2019-11-181 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-11-182 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Lemieux dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lemieux appuie le projet;
EN CONSÉQUENCE SUR PROPOSITION DE MADAME CÉLESTE SIMARD
IL EST RÉSOLU DE CE QUI SUIT :

1. **PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX;** La municipalité participe au projet «module de jeux pour le Parc de la pirouette» pour un montant de 4 404 \$ pour un coût total de 22 021 \$
2. **FONDS :** Le conseil municipal appuie ce projet et consent à ce qu'un montant de 17 617 \$ soit affecté à même son enveloppe, dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT).
3. **SIGNATURE :** Le conseil municipal autorise Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE

VOIRIE

2019-11-183 RAMASSAGE D'ARBRES RANG 3 NORD ET RANG DE LA RIVIÈRE

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de demander à M. Reynald Beauchêne de ramasser les arbres dans les fossés du Rang 3 nord et le rang de la Rivière.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2019 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2019-11-184 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 21h00.

ADOPTÉE

Jean-Louis Belisle, maire

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

